



Le cadre européen des certifications:

favoriser l'apprentissage, l'emploi
et la mobilité transfrontalière

10e anniversaire



Europe sociale

Manuscrit achevé en février 2018,

1^{re} édition

Ni la Commission européenne ni quiconque agissant en son nom n'est responsable de l'usage qui pourrait être fait de cette publication.

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2019

© Union européenne, 2019

Images: © Shutterstock.com

Réutilisation autorisée moyennant mention de la source.

La politique de réutilisation des documents de la Commission européenne est régie par la décision 2011/833/UE (JO L 330 du 14.12.2011, p. 39).

Pour toute utilisation ou reproduction de photos ou d'autres éléments non couverts par le droit d'auteur de l'UE, l'autorisation doit être obtenue directement auprès des titulaires du droit d'auteur.

Print ISBN 978-92-76-02758-4 doi:10.2767/385984 KE-01-18-211-FR-C

PDF ISBN 978-92-76-02749-2 doi:10.2767/681199 KE-01-18-211-FR-N

Le cadre européen des certifications:

favoriser l'apprentissage, l'emploi et la mobilité transfrontalière

Table des matières

Avant-propos	4
Introduction	5
Le CEC: qu'est-ce que c'est et comment ça marche?	6
Descripteurs définissant les niveaux du CEC	17
Comment le CEC peut-il être utilisé et qui en bénéficie?	20
Quelle a été l'incidence du CEC jusqu'à présent?	25
Un cadre tourné vers l'avenir	28
Acronymes	30

Avant-propos



« Dans notre monde moderne, les citoyens doivent pouvoir développer leurs compétences et les mettre en pratique pour passer à un autre emploi, type d'emploi ou apprentissage. Le cadre européen des certifications (CEC) est la pierre angulaire d'une coopération visant à ce que les compétences et certifications des citoyens européens soient plus intelligibles et plus aisément reconnus lorsqu'ils se déplacent pour leur travail ou leurs études, dans leur pays ou à l'étranger. Grâce au CEC, les employeurs peuvent comparer plus facilement les certifications étrangères aux leurs et mieux comprendre les profils de compétences des candidats. Le CEC aide les citoyens à mettre leur talent à profit en facilitant la poursuite de leur apprentissage et en favorisant une meilleure adéquation de leurs compétences sur le marché du travail. »

Marianne Thyssen

Commissaire pour l'emploi, les affaires sociales, les compétences et la mobilité des travailleurs

Introduction

Dans notre monde moderne, la palette de compétences dont on a besoin pour travailler, communiquer, accéder à des informations, des produits et des services, et participer à la vie sociale et civique, est devenue plus large et plus pointue.

L'intelligibilité et l'appréciabilité des compétences et des certifications sont cruciales pour améliorer la concordance entre l'offre de compétences et les besoins du marché du travail. Un cadre européen commun peut favoriser cette clarté des compétences et des certifications. Il peut aussi aider les citoyens à acquérir et à perfectionner leurs compétences tout au long de leur vie quand ils changent de type ou de niveau d'apprentissage ou passent de l'apprentissage à l'emploi, dans leur pays et d'un pays à l'autre.

Les certifications attestent ce que leurs titulaires savent, comprennent et sont capables de faire. Elles peuvent prendre différentes formes, par exemple celle d'un diplôme (universitaire) ou d'un certificat (d'aptitudes professionnelles). Pour que les employeurs, les prestataires d'enseignement et de formation et tout un chacun soient en mesure d'estimer correctement la valeur économique, sociale et universitaire de ces certifications, il est primordial d'assurer la transparence sur ce qu'il faut apprendre pour obtenir une certification (les «acquis d'apprentissage»).

Le cadre européen des certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie (CEC) vise à améliorer la transparence, la comparabilité et la transférabilité des certifications décernées. Le CEC a été adopté en 2008 en tant que cadre de référence commun de certifications exprimées en acquis d'apprentissage avec des niveaux de compétence croissants. Ce cadre sert de grille de transposition entre les différents systèmes et niveaux de certification. Il doit bénéficier aux apprenants, aux travailleurs, aux demandeurs d'emploi, aux employeurs, aux syndicats, aux prestataires d'enseignement et de formation, aux organismes de reconnaissance des certifications, aux pouvoirs publics et aux organisations internationales.

La recommandation CEC a fait l'objet en 2017 d'une révision¹ destinée à l'adapter à la réalité d'aujourd'hui et à la préparer aux défis de demain. Cette révision a conservé les objectifs principaux fixés il y a dix ans afin d'assurer transparence et confiance mutuelle dans le paysage européen des certifications. Elle était l'une des 10 actions clés de la nouvelle stratégie en matière de compétences pour l'Europe, qui vise à améliorer la qualité et la pertinence de la formation, à renforcer la visibilité des compétences et à améliorer la veille stratégique sur les besoins de compétences². Comme son nom l'indique, le CEC est aussi l'un des cadres contribuant à la réalisation des principes du socle européen des droits sociaux³. Le premier des vingt principes du socle est que toute personne a droit à une éducation, une formation et un apprentissage tout au long de la vie inclusifs et de qualité, afin de maintenir et d'acquérir des compétences qui lui permettent de participer pleinement à la vie en société et de gérer avec succès les transitions sur le marché du travail.

1 2018-80078-0-1, date butoir: 6.12.2018

2 2018-80078-0-1, date butoir: 6.12.2018

3 2018-80078-0-1, date butoir: 6.12.2018



Le CEC: qu'est-ce que c'est et comment ça marche?

Qu'est-ce qu'une certification?

Le CEC définit une certification comme *«le résultat formel d'un processus d'évaluation et de validation obtenu lorsqu'une autorité compétente établit qu'une personne possède les acquis d'apprentissage correspondant à des normes données»*.

Pourquoi les certifications sont-elles importantes?

Les certifications ont de multiples fonctions. Elles indiquent aux employeurs ce que leurs détenteurs sont censés savoir, comprendre et être capables de faire (les «acquis d'apprentissage»). Elles peuvent constituer une condition d'accès à certaines professions. Elles aident les autorités et les prestataires de l'enseignement et de la formation à déterminer le niveau et le contenu de l'apprentissage accompli par une personne donnée. Elles ont aussi de l'importance sur le plan personnel, puisqu'elles sanctionnent les réussites des apprenants. Le rôle des certifications est crucial en ce qu'elles améliorent l'employabilité, la mobilité et l'accès à la formation continue.

Les certifications prennent en général la forme de certificats ou de diplômes décernés à l'issue d'un cycle éducatif, d'une formation, d'un apprentissage et (parfois) d'un travail. Le contenu et le niveau des certifications faisant partie d'un cadre d'assurance de la qualité sont des sources d'informations fiables. Les certifications fonctionnent comme une devise qu'on utiliserait pour trouver un emploi ou poursuivre un apprentissage.

Rendre les certifications plus transparentes et comparables entre pays

Les systèmes européens d'éducation et de formation sont très divers et reflètent des traditions nationales. En raison des différences entre ces systèmes, il est difficile d'évaluer ce qu'une personne titulaire d'une certification étrangère sait, comprend et est capable de faire dans un contexte d'études ou de travail. La valeur des certifications décernées dans un pays n'est donc pas toujours comprise dans d'autres, ce qui peut compromettre la «confiance» dans la qualité et le contenu de ces certifications. Il en va de même pour les certifications décernées en dehors des systèmes d'éducation et de formation formels ainsi que par des instances et des organisations internationales. Ce manque de confiance peut nuire au développement professionnel et à l'accès à l'emploi et à la poursuite de l'apprentissage, entravant ainsi la mobilité au sein de l'UE, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des frontières.

Le CEC est un cadre de référence commun qui facilite la comparaison des certifications de différents pays en encourageant le recours aux acquis d'apprentissage pour chaque certification en vue de les rendre plus transparentes et plus intelligibles. Le CEC encourage ainsi la mobilité transfrontalière des apprenants et des travailleurs et favorise l'apprentissage tout au long de la vie et le développement professionnel dans toute l'Europe.

Qu'est-ce qu'un cadre de certifications?

Un cadre de certifications classe les certifications en fonction d'un ensemble de critères correspondant à des niveaux déterminés d'apprentissage. Il vise à intégrer et à coordonner les certifications et à améliorer la transparence, l'accessibilité et la qualité des certifications à l'égard du marché du travail, du système d'éducation et de formation, et de la société civile.

Les cadres de certifications favorisent l'apprentissage tout au long de la vie (c.-à-d. toutes les activités d'apprentissage menées au cours de la vie) dans le but d'améliorer les connaissances, les aptitudes et les compétences, que ce soit dans une perspective personnelle, citoyenne, sociale ou en vue d'un emploi. Cette définition couvre tous les types d'apprentissage formel, non formel et informel.

CEC: les acquis d'apprentissage en tant que principe fondamental

Les certifications fournissaient traditionnellement des informations sur la durée de l'apprentissage et sur l'institution ou le lieu où celui-ci s'était déroulé. Les informations sur les capacités de leur détenteur en termes de connaissances, d'aptitudes et de compétences étaient en revanche peu communes et peu transparentes.

Le CEC et tous les cadres nationaux des certifications (CNC) mis en correspondance avec celui-ci se concentrent sur les acquis d'apprentissage. Cela signifie que le contenu et le niveau d'une certification reflètent ce que les détenteurs de celle-ci sont supposés savoir, comprendre et être capable de faire (acquis d'apprentissage).

L'accent mis sur les acquis d'apprentissage renforce la transparence des certifications et améliore leur comparabilité entre pays et au sein même des pays (par exemple, entre différents types de certifications d'un même niveau ou entre différents niveaux de certification d'un même type). Le CEC peut aider ainsi les citoyens à mieux appréhender un paysage certificatif dont la diversité et la complexité vont croissant.

L'utilisation des acquis d'apprentissage favorise en outre une meilleure concordance entre les besoins en compétences du marché du travail et les offres d'éducation et de formation, tout en facilitant la validation des apprentissages accomplis dans des contextes différents. En se concentrant sur ce qu'un apprenant sait, comprend et est capable de faire, les acquis d'apprentissage permettent d'ouvrir les certifications à une plus grande variété de parcours et d'expériences d'apprentissage.

Le cadre de référence commun de descripteurs de niveaux est la pierre angulaire du CEC

Le CEC est défini par huit niveaux fondés sur des acquis d'apprentissage. Les descripteurs de niveaux l'accompagnant montrent comment les attentes en matière de connaissances, d'aptitudes, de compétences, d'autonomie et de responsabilité augmentent au fur et à mesure que les apprenants progressent du niveau 1 au niveau 8. Ces niveaux et leurs descripteurs fonctionnent comme une grille de transposition et permettent la comparaison de certifications de différents pays et institutions.

Les descripteurs des acquis d'apprentissage

Les descripteurs des acquis d'apprentissage (voir page 17) suivent deux axes: les niveaux et les domaines d'apprentissage.

L'axe «niveau» montre comment la complexité des acquis d'apprentissage progresse parallèlement au niveau des certifications. Par exemple, le niveau d'autonomie attendu de la part du titulaire d'une certification de niveau 2 est bien inférieur à celui attendu de la part du titulaire d'une certification de niveau 7.

L'axe «domaines d'apprentissage» différencie «les savoirs», «les aptitudes» et «la responsabilité et l'autonomie», ce qui permet à différents types de certifications d'être classés au même niveau. Par exemple, des certifications partageant un même niveau général d'acquis d'apprentissage peuvent différer de par leur orientation universitaire, technique ou professionnelle.

Le CEC est conçu pour couvrir tous les types et niveaux de certifications, y compris ceux de l'enseignement supérieur, de l'enseignement et la formation professionnels (EFP), et de l'enseignement général, ainsi que les certifications délivrées par le secteur privé ou des organisations internationales.

Les limites du CEC

Dans le contexte de l'UE, les politiques et les actions relatives aux aptitudes et aux certifications (à l'exception de celles donnant accès à des professions réglementées) sont fondées sur les articles 165 (éducation) et 166 (formation professionnelle) du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne. Ces deux articles indiquent clairement que l'action de l'UE consiste à encourager la coopération entre les États membres et, si nécessaire, à appuyer et à compléter leur action tout en respectant pleinement leurs systèmes d'éducation et de formation ainsi que leur diversité culturelle et linguistique.

Le CEC n'est pas:

- un cadre visant à harmoniser les certifications ou les normes en matière de certifications entre les États membres de l'Union européenne (mais il pourrait mener au développement de certifications similaires entre deux pays ou plus);
- un cadre introduisant une reconnaissance automatique des certifications entre les États membres de l'Union européenne (mais il peut faciliter cette reconnaissance grâce à la plus grande transparence qu'il apporte);
- un cadre axé sur la classification des compétences individuelles au moyen de ses descripteurs fondés sur les acquis d'apprentissage (mais le CEC peut inspirer et faciliter l'évaluation et la validation d'aptitudes acquises par exemple au moyen d'expériences professionnelles et personnelles).

Comment le référencement du CEC fonctionne-t-il dans la pratique?

La recommandation CEC invite les États membres à mettre en correspondance leurs cadres ou systèmes nationaux de certification avec le CEC afin d'établir une relation claire et transparente entre leurs niveaux de certification nationaux et les huit niveaux du CEC.

Étant donné que le CEC est avant tout un outil de transposition, les certifications n'y sont pas directement incluses. Elles figurent en revanche dans les CNC, où leur niveau et leur valeur à l'étranger peuvent être déduits de la référence aux huit niveaux du CEC. Comme les niveaux du CEC sont de plus en plus souvent mentionnés sur les certificats et diplômes nationaux et inclus dans les CNC, cette transposition gagne en visibilité auprès des personnes concernées.

Chaque pays désireux de mettre ses niveaux de certifications nationaux en correspondance avec ceux du CEC doit préparer un rapport de référencement détaillé suivant les dix critères de référencement du CEC énoncés à l'annexe III de la recommandation CEC révisée.

Les critères de référencement devraient assurer une mise en correspondance cohérente et transparente des CNC avec le CEC. Ces critères facilitent aussi la structuration des rapports de référencement, qui devraient inclure une contribution et des observations écrites des organismes nationaux chargés de l'assurance de la qualité et d'experts internationaux.

Les critères de référencement du CEC

1. Les autorités compétentes déterminent clairement et rendent publiques les responsabilités et/ou les compétences juridiques de tous les organismes nationaux concernés intervenant dans le processus de référencement.
2. Il existe un lien clair et démontrable entre les niveaux des certifications des cadres ou systèmes nationaux de certification et les descripteurs de niveaux du CEC.
3. Les cadres ou systèmes nationaux de certification et leurs certifications sont fondés sur le principe et l'objectif d'acquis d'apprentissage et sont liés à des modalités de validation de l'apprentissage non formel et informel et, le cas échéant, aux systèmes d'unités capitalisables.
4. Les procédures pour l'intégration des certifications dans le cadre national des certifications ou pour la description du niveau des certifications dans le système national sont transparentes.
5. Le ou les systèmes d'assurance de la qualité nationaux pour l'enseignement et la formation se réfèrent aux cadres ou systèmes nationaux de certification et sont cohérents par rapport aux principes d'assurance de la qualité énoncés à l'annexe IV de la recommandation CEC.
6. Le processus de référencement comprend l'accord explicite des organismes d'assurance de la qualité concernés sur la conformité du rapport de référencement avec les modalités, dispositions et pratiques nationales applicables en matière d'assurance de la qualité.
7. Le processus de référencement fait intervenir des experts internationaux et les rapports de référencement contiennent les observations écrites d'au moins deux experts internationaux de deux pays différents sur le processus de référencement.
8. La ou les autorités compétentes certifient la correspondance établie entre les cadres ou systèmes nationaux de certification et le CEC. Les autorités compétentes, y compris les points de coordination nationaux du CEC, publient un rapport détaillé exposant la correspondance établie ainsi que les éléments qui l'étayent, et elles y examinent séparément chacun des critères. Le même rapport peut être utilisé pour l'autocertification selon le cadre des certifications de l'espace européen de l'enseignement supérieur, conformément aux critères d'autocertification de ce dernier.
9. Dans les six mois à compter de l'établissement ou de la mise à jour du rapport de référencement, les États membres et les autres pays participants publient ledit rapport et fournissent des informations utiles à des fins de comparaison sur le portail européen approprié.
10. À l'issue du processus de référencement, tous les nouveaux documents délivrés concernant les certifications qui s'inscrivent dans des cadres ou systèmes nationaux de certification (par exemple, les certificats, les diplômes, les suppléments aux certificats/diplômes) et/ou les registres des certifications décernées par les autorités compétentes devraient faire clairement mention — au moyen des cadres ou systèmes nationaux de certification — du niveau correspondant du CEC.

Le rôle du groupe consultatif pour le CEC

Le groupe consultatif pour le CEC a été constitué en 2008 pour assurer la cohérence globale et favoriser la transparence et la confiance dans le processus de mise en correspondance. Son rôle a été confirmé par la recommandation de 2017.

Le groupe est présidé par la Commission européenne et se compose de représentants nationaux (deux par État membre et pour chacun des 11 autres pays participants), d'acteurs du marché du travail, de représentants de l'éducation, de la formation et de la société civile ainsi que du Conseil de l'Europe. Il s'appuie sur l'expertise du Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop) et de la Fondation européenne pour la formation (ETF).

Le groupe discute en détail de chaque rapport de référencement et fournit des commentaires aux pays concernés. La présentation des rapports et les discussions à leur sujet ont pour objectif d'améliorer la compréhension des cadres et systèmes nationaux de certification entre les pays participant à la mise en œuvre du CEC. L'objectif de ce processus est de parvenir à une compréhension réaliste des CNC et de leur lien avec le CEC, ainsi que des certifications incluses dans les CNC et des mécanismes d'assurance de la qualité. Dans ce processus d'examen par les pairs, les membres du CEC jouent le rôle d'«amis critiques» et aident leurs collègues étrangers à présenter leurs systèmes et certifications de façon transparente.

Un pays est aligné sur le CEC lorsque le conseil consultatif pour le CEC estime que son rapport de référencement est suffisamment transparent et respecte les dix critères de référencement du CEC. Si le groupe consultatif n'est pas satisfait du rapport et des explications communiquées, il demande au pays de fournir des précisions ou de soumettre un rapport révisé lors de l'une de ses prochaines réunions.

En tant que forum central de discussion sur la mise en œuvre du CEC entre la Commission, les États membres et les parties prenantes, le groupe consultatif pour le CEC joue un rôle important dans la consolidation de la confiance entre les pays participant au CEC. La confiance est encore renforcée par des activités d'enrichissement mutuel consacrées à des thèmes particuliers.

La révision de la recommandation CEC en mai 2017

L'établissement du CEC a marqué le début du processus visant à rendre les certifications plus facilement comparables en Europe. La révision de 2017 de la recommandation CEC – reflet du soutien marqué des États membres – a permis d'inclure de nouveaux éléments qui aideront le cadre à s'adapter aux problématiques actuelles et à venir. Les nouveaux éléments suivants ont été inclus:

- une invitation aux États membres à maintenir à jour la mise en correspondance de leurs CNC avec le CEC;
- des principes d'assurance de la qualité révisés axés sur les certifications;
- des échanges d'informations et une consultation entre les États membres visant à assurer la cohérence des niveaux attribués aux certifications internationales comprises dans leurs CNC;
- la possibilité de définir et d'appliquer des critères et des procédures permettant de comparer les cadres de certifications de pays tiers avec le CEC;
- des recommandations portant sur l'amélioration de la communication au sujet du CEC.

Les pratiques existantes ont en outre été rendues plus transparentes grâce à leur inclusion dans la recommandation (par exemple, les critères de référencement du CEC).

Actualisation du référencement CEC

Les rapports de référencement du CEC représentent un «instantané» de la situation à un moment donné et finiront par être dépassés au fur et à mesure que les cadres et systèmes nationaux de certification évolueront. C'est pourquoi la recommandation CEC invite les États membres à revoir et à mettre à jour leur rapport de référencement, le cas échéant. Les informations reprises dans les rapports de référencement devraient être correctes et transparentes, dès lors qu'elles conditionnent la crédibilité du CNC. La transposition des niveaux de certification nationaux en niveaux du CEC restera ainsi pertinente et conforme aux systèmes nationaux de certification. Cela déterminera en outre la capacité du CEC à faciliter la comparabilité et la transférabilité des certifications.

La mise en correspondance des CNC avec le CEC et la comparabilité qui en découle influencent aussi la révision et le renouvellement des certifications nationales. Les activités d'enrichissement mutuel mises en place au niveau européen permettent de mettre en lumière les exemples de modifications des systèmes d'éducation, de formation et de certification susceptibles de bénéficier aux apprenants.

Publication de rapports de référencement

Les pays qui se sont alignés sur le CEC sont invités à publier dans les six mois, au niveau national et européen, les résultats de ce processus. Au niveau européen, cette publication se fait actuellement sur le portail des offres de formation et des certifications en Europe.

Les pays peuvent aussi partager des informations sur leurs bases de données ou répertoires nationaux de certifications en les référençant sur le portail des offres de formation et des certifications en Europe ou publier leurs certifications sur le portail de classification européenne des aptitudes, compétences, certifications et professions (ESCO). Les données sur les certifications doivent inclure le niveau du CEC (et du CNC) ainsi que des informations sur les acquis d'apprentissage. Les informations publiées assurent un accès aisé aux certifications pour les personnes concernées, les employeurs, les prestataires d'enseignement et de formation, les organismes de reconnaissance etc.

Niveaux du CEC sur les certificats et suppléments et dans les répertoires de certifications

Une fois alignés sur le CEC, les pays sont invités à s'assurer que tous les documents de certification délivrés par les autorités compétentes (par exemple, certificats, diplômes, suppléments), et/ou les répertoires de certifications, fassent clairement mention du niveau correspondant du CEC. La mention des niveaux du CEC (et du CNC) sur les certificats et les diplômes accroît leur visibilité auprès des personnes concernées et des employeurs.

Les principes d'assurance de la qualité du CEC

La confiance dans la qualité et le contenu des certifications correspondant à un niveau du CEC est primordiale pour encourager la mobilité à l'intérieur et au-delà des frontières sectorielles et géographiques, ce qui rend l'assurance de la qualité essentielle. La recommandation de 2017 renforce les principes d'assurance de la qualité du CEC, exprimés comme suit:

- les États membres devraient veiller à la conformité des certifications correspondant à un niveau du CEC avec les principes communs d'assurance de la qualité énoncés à l'annexe IV, sans préjudice des principes nationaux d'assurance de la qualité applicables aux certifications nationales;
- les critères de référencement 5 et 6 du CEC concernent l'assurance de la qualité. Le critère 5 exige que le ou les systèmes d'assurance de la qualité nationaux pour l'enseignement et la formation se réfèrent aux cadres ou systèmes nationaux de certification et soient cohérents par rapport aux principes d'assurance de la qualité énoncés à l'annexe IV de la recommandation. Le critère 6 énonce que le processus de référencement comprend l'accord explicite des organismes d'assurance de la qualité concernés sur la conformité du rapport de référencement avec les modalités, dispositions et pratiques nationales applicables en matière d'assurance de la qualité;

- l'annexe IV à la recommandation CEC contient dix principes d'assurance de la qualité des certifications qui s'inscrivent dans des cadres ou systèmes nationaux de certification et qui sont mises en correspondance avec le CEC. Ils énoncent que l'assurance de la qualité devrait couvrir toutes les certifications correspondant à un niveau du CEC, afin de renforcer la confiance dans leur qualité et l'adéquation de leur niveau. Ces principes sont compatibles avec les deux cadres européens pour l'assurance de la qualité: les références et lignes directrices européennes (ESG) pour l'enseignement supérieur et le cadre de référence européen pour l'assurance de la qualité dans l'enseignement et la formation professionnels (CERAQ) pour l'EFPP.

Les principes d'assurance de la qualité pour les certifications correspondant à un niveau du CEC

En fonction de la situation nationale et compte tenu des différences sectorielles, l'assurance de la qualité des certifications correspondant à un niveau du CEC devrait:

- s'attacher à la conception des certifications et à la mise en œuvre de l'approche fondée sur les acquis d'apprentissage;
 - garantir une évaluation valable et fiable, selon des normes convenues et transparentes fondées sur les acquis d'apprentissage, et porter sur le processus de certification;
 - mettre en jeu des mécanismes et des procédures de retour d'information à des fins d'amélioration constante;
 - associer toutes les parties prenantes concernées à tous les stades du processus;
 - comporter des méthodes d'évaluation cohérentes, combinant auto-évaluation et contrôle externe;
 - faire partie intégrante de la gestion interne, activités sous-traitées comprises, des organismes décernant des certifications correspondant à un niveau du CEC;
 - être axée sur des objectifs, des normes et des lignes directrices clairs et mesurables;
 - être dotée de ressources adéquates;
 - comprendre un suivi régulier des agences ou organismes externes existants de contrôle de l'assurance de la qualité;
 - comprendre des résultats d'évaluation accessibles par voie électronique.
-

Le CEC et les systèmes d'unités capitalisables

Grâce à l'utilisation des acquis d'apprentissage, le CEC et les cadres ou systèmes nationaux de certification devraient contribuer à la mobilité des personnes: i) entre différents niveaux d'enseignement et de formation; ii) dans ou entre des secteurs de l'enseignement et de la formation; iii) entre l'enseignement et la formation et le marché du travail; iv) à l'intérieur et au-delà des frontières.

En vertu de la recommandation révisée, les États membres de l'Union européenne ont convenu que si des CNC contiennent ou sont liés à des systèmes d'unités capitalisables, ceux-ci devaient être coordonnés pour faciliter ces transitions et la progression des apprenants. Sept principes compatibles avec les outils actuels de transparence pour les systèmes d'unités capitalisables, tels que le système européen de transfert et d'accumulation de crédits (ECTS) pour l'enseignement supérieur et le système européen de crédits d'apprentissages pour l'enseignement et la formation professionnels (ECVET) pour l'EFV, ont donc été dégagés.

Le CEC et le cadre de certifications de l'espace européen de l'enseignement supérieur

Le CEC est compatible avec le cadre des certifications de l'espace européen de l'enseignement supérieur et ses descripteurs de cycle. Ce cadre a été convenu par les ministres de l'éducation lors du processus intergouvernemental de Bologne en 2005. À l'exception du Kosovo⁴, tous les pays du CEC font partie du processus de Bologne. Le cycle court (qui peut être lié ou intégré au premier cycle) et les premier, deuxième et troisième cycles dudit cadre correspondent respectivement aux niveaux 5 à 8 du CEC.

La majorité des pays alignés sur le CEC ont rédigé un rapport unique comprenant aussi l'autocertification selon le cadre des certifications de l'espace européen de l'enseignement supérieur.

4 Cette désignation s'entend sous réserve des positions sur le statut et est conforme à la résolution 1244/1999 du Conseil de sécurité des NU ainsi qu'à l'avis de la CIJ sur la déclaration d'indépendance du Kosovo.

Descripteurs définissant les niveaux du CEC



Savoirs

Le CEC fait référence à des savoirs théoriques et/ou factuels.



Aptitudes

Le CEC fait référence à des aptitudes cognitives (fondées sur l'utilisation de la pensée logique, intuitive et créative) et pratiques (fondées sur la dextérité ainsi que sur l'utilisation de méthodes, de matériels, d'outils et d'instruments).

Niveau 1	savoirs généraux de base	aptitudes de base requises pour effectuer des tâches simples
Niveau 2	savoirs factuels de base dans un domaine de travail ou d'études	aptitudes cognitives et pratiques de base requises pour utiliser des informations utiles afin d'effectuer des tâches et de résoudre des problèmes courants à l'aide de règles et d'outils simples
Niveau 3	savoirs portant sur des faits, principes, processus et concepts généraux, dans un domaine de travail ou d'études	gamme d'aptitudes cognitives et pratiques requises pour effectuer des tâches et résoudre des problèmes en sélectionnant et en employant des méthodes, outils, matériels et informations de base
Niveau 4	savoirs factuels et théoriques dans des contextes généraux dans un domaine de travail ou d'études	gamme d'aptitudes cognitives et pratiques requises pour imaginer des solutions à des problèmes précis dans un domaine de travail ou d'études
Niveau 5	savoirs détaillés, spécialisés, factuels et théoriques dans un domaine de travail ou d'études, et conscience des limites de ces savoirs	gamme étendue d'aptitudes cognitives et pratiques requises pour imaginer des solutions créatives à des problèmes abstraits
Niveau 6	savoirs approfondis dans un domaine de travail ou d'études requérant une compréhension critique de théories et de principes	aptitudes avancées, dénotant de la maîtrise et un sens de l'innovation, requises pour résoudre des problèmes complexes et imprévisibles dans un domaine spécialisé de travail ou d'études
Niveau 7	savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, sous-tendant une démarche de pensée ou de recherche originale connaissance critique des savoirs dans un domaine et à l'interface de plusieurs domaines	aptitudes spécialisées requises pour résoudre des problèmes en matière de recherche et d'innovation afin de développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et d'intégrer les savoirs de différents domaines
Niveau 8	savoirs à la frontière la plus avancée d'un domaine de travail ou d'études et à l'interface de plusieurs domaines	aptitudes et techniques les plus avancées et les plus spécialisées, y compris en matière de synthèse et d'évaluation, requises pour résoudre des problèmes critiques en matière de recherche et/ou d'innovation et pour élargir et redéfinir les pratiques ou savoirs professionnels existants



Responsabilité et autonomie

Le CEC fait référence à la capacité de l'apprenant d'appliquer des savoirs et des aptitudes de manière autonome et responsable.

travailler ou étudier sous supervision directe dans un cadre structuré	Niveau 1
travailler ou étudier sous supervision avec un certain degré d'autonomie	Niveau 2
assumer la responsabilité de la réalisation de tâches dans un contexte de travail ou d'études adapter son comportement aux circonstances pour résoudre des problèmes	Niveau 3
gérer soi-même son travail dans la limite de consignes de travail ou d'études généralement prévisibles mais susceptibles de changer superviser le travail habituel d'autres personnes, en assumant certaines responsabilités en matière d'évaluation et d'amélioration des activités liées au travail ou aux études	Niveau 4
gérer et superviser des activités dans un contexte de travail ou d'études où les changements sont imprévisibles examiner et améliorer ses résultats et ceux des autres	Niveau 5
gérer des activités ou des projets techniques ou professionnels complexes, en assumant des responsabilités au niveau de la prise de décision dans des contextes de travail ou d'études imprévisibles assumer des responsabilités en matière de gestion du développement professionnel de personnes et de groupes	Niveau 6
gérer et transformer des contextes de travail ou d'études complexes, imprévisibles et nécessitant une nouvelle approche stratégique assumer des responsabilités pour contribuer aux pratiques et savoirs professionnels et/ou pour examiner les résultats stratégiques des équipes	Niveau 7
démontrer un niveau élevé d'autorité, d'innovation, d'autonomie et d'intégrité scientifique et professionnelle et un engagement soutenu en faveur de la production de nouvelles idées ou de nouveaux processus à l'avant-garde de contextes de travail ou d'études, y compris en matière de recherche	Niveau 8



Comment le CEC peut-il être utilisé et qui en bénéficie?

Le CEC a été adopté pour plusieurs raisons. Si son objectif principal est d'aider les citoyens à poursuivre leur apprentissage et leur carrière professionnelle, le cadre aide aussi les acteurs de l'éducation, de la formation et de l'emploi à améliorer leurs politiques et pratiques. En tant que cadre de référence global et inclusif des certifications portant sur tous les types et tous les niveaux d'apprentissage, le CEC sert à de nombreux utilisateurs: particuliers, employeurs, syndicats, prestataires d'enseignement et de formation, organismes de reconnaissance des certifications, pouvoirs publics et organisations internationales.

Certains des avantages connus et escomptés pour les différents publics cibles sont résumés ci-dessous.

Le CEC favorise les carrières sur le marché du travail

Les certifications donnent accès à des emplois et préfigurent le développement des carrières. Pour obtenir un emploi, ou en changer, les certifications doivent être comprises, jugées équitablement et valorisées correctement par les employeurs et les autres acteurs du marché du travail. La capacité d'une certification à indiquer ce que son détenteur sait, comprend et est capable de faire est donc essentielle.

Le recours aux acquis d'apprentissage pour décrire les certifications – et la mention des niveaux de certification européens et nationaux sur celles-ci – permet aux employeurs d'interpréter plus facilement les certifications des candidats.

Le CEC permet aussi aux employeurs de mieux évaluer les certifications décernées par d'autres pays et par des institutions qu'ils ne connaissent pas. Ils peuvent mieux appréhender le niveau de chaque candidat, comparer leurs certifications avec les certifications nationales, comprendre la pertinence de ces certifications et apprécier dans quelle mesure les acquis d'apprentissage correspondent aux besoins de l'entreprise ou du secteur.

Grâce au CEC, les employeurs peuvent envisager l'Europe comme un espace unique de certification. Cela réduit les obstacles à la mobilité des travailleurs, favorise une meilleure exploitation des connaissances, des aptitudes et des compétences existantes et améliore l'adéquation de l'offre et de la demande de travail.

Le CEC favorise le développement d'une langue commune entre l'éducation et la formation, d'une part, et le marché du travail, d'autre part

En favorisant la transition vers les acquis d'apprentissage, le CEC peut aussi faciliter le dialogue sur les besoins du marché du travail et l'offre des systèmes d'éducation et de formation. Un dialogue structuré utilisant les acquis d'apprentissage comme langue commune contribue à renforcer la pertinence et l'attractivité des certifications.

Le CEC et les CNC sont un carnet de route qui aide les apprenants à prendre des décisions quant à la poursuite de leur éducation et de leur formation

Étroitement relié aux CNC dans 39 pays européens⁵, le CEC constitue un carnet de route détaillé de tous les types et de tous les niveaux de certifications en Europe. Les apprenants peuvent utiliser ces cadres, toujours plus accessibles par l'intermédiaire de bases de données nationales de certifications, afin de cerner le niveau d'une certification donnée et son lien avec d'autres certifications. En tant que carnet de route reliant différents CNC, le CEC est pertinent pour différents groupes d'apprenants et fournit un aperçu facilement accessible des certifications et des parcours de certification. Les personnes qui souhaitent poursuivre leur éducation ou leur formation peuvent utiliser ces cadres comme moyen d'accès à des informations sur des cours et des programmes pertinents.

Le CEC et les CNC facilitent l'apprentissage tout au long de la vie

Afin de promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie, il est primordial d'ouvrir les certifications à une plus grande variété d'expériences d'apprentissage qu'on acquiert par exemple au travail ou pendant son temps libre. L'utilisation des acquis d'apprentissage permet de prendre en compte des expériences acquises en dehors de l'enseignement formel.

Validation de l'apprentissage non formel et informel en Europe

La plupart des États membres disposent aujourd'hui de modalités de validation de l'apprentissage non formel et informel. Celles-ci permettent aux apprenants de faire constater, évaluer et, s'il est conforme aux exigences et normes établies, reconnaître leur apprentissage antérieur en tant que certification partielle ou complète. Cette possibilité est importante pour les citoyens dès lors qu'elle permet d'éviter un apprentissage redondant et de prendre en compte des expériences d'apprentissages riches et diverses⁶.

La flexibilité des parcours d'apprentissage est cruciale pour faciliter l'apprentissage tout au long de la vie. Les modalités de transfert et d'accumulation de crédits participent de cette idée. Le CEC et son utilisation des acquis d'apprentissage favorisent le transfert et l'accumulation de crédits et peuvent, grâce à la validation de l'apprentissage non formel et informel, directement faciliter l'apprentissage tout au long de la vie.

5 2018-80078-0-1, date butoir: 6.12.2018

6 2018-80078-0-1, date butoir: 6.12.2018

Les certifications correspondant à un niveau du CEC sont une devise fiable

Dès lors que les systèmes d'éducation et de formation diffèrent entre les pays, il peut être difficile d'apprécier la valeur et la pertinence des certifications étrangères. Il existe donc un risque que les certifications ne soient pas jugées et évaluées équitablement. Le même problème peut se poser lorsque l'on combine des certifications de différents secteurs et institutions d'éducation et de formation.

Les niveaux du CEC figurent aujourd'hui de plus en plus souvent sur les certificats et diplômes nationaux en Europe, ce qui permet de visualiser le lien entre une certification donnée et d'autres certifications dans un contexte européen. La coopération systématique et durable établie entre les pays par le truchement du CEC et des CNC, lesquels jouent le rôle de gardiens de la qualité des certifications, permet d'accorder confiance à ces niveaux dans toute l'Europe. Les citoyens peuvent ainsi plus facilement distinguer les certifications fiables de celles qui ne le sont pas, ou qui sont «truquées». De cette façon, le CEC contribue aussi dans une certaine mesure à la «protection des consommateurs».

Le CEC facilite la reconnaissance des certifications

Le CEC facilite la reconnaissance des certifications en favorisant l'utilisation des acquis d'apprentissage, ce qui permet aux titulaires des certifications et à leurs destinataires d'évaluer directement leur contenu, leur niveau et leur profil.

Le CEC fonctionne en association avec d'autres instruments européens et internationaux favorisant la reconnaissance des certifications. Tandis que ces instruments se concentrent sur des certifications réglementées ou universitaires, le CEC encourage en revanche la reconnaissance des apprentissages de toutes les certifications.

Les instruments européens et internationaux favorisant la reconnaissance des certifications

- La directive 2005/36/CE traite de la reconnaissance des qualifications professionnelles au sein de l'UE, permettant aux professionnels de traverser les frontières et de pratiquer leur métier ou de fournir des services à l'étranger⁷.
- La convention de reconnaissance de Lisbonne⁸ est un accord international supervisé par l'UNESCO et le Conseil de l'Europe qui permet la reconnaissance de certifications universitaires en Europe et au-delà.
- Le réseau ENIC/NARIC⁹ est un réseau de centres nationaux mis en place afin de soutenir directement les institutions et les citoyens dans la reconnaissance des certifications universitaires.

7 2018-80078-0-1, date butoir: 6.12.2018

8 <https://rm.coe.int/CoERMPublicCommonSearchServices/DisplayDCTMContent?documentId=09000168007f2de>

9 <http://www.enic-naric.net/>

Le CEC renforce d'autres outils de transparence de l'UE

La Commission européenne, en étroite collaboration avec les États membres, a lancé une série d'outils qui favorisent la modernisation des systèmes d'éducation et de formation européens depuis une dizaine d'années. Axés sur la nécessité d'augmenter la transparence et la comparabilité des aptitudes et des connaissances, ces outils facilitent l'apprentissage tout au long de la vie et à l'étranger des citoyens. L'utilisation des acquis d'apprentissage peut être considérée comme la «colle» qui unit ces outils, en respectant la diversité des solutions nationales, tout en leur permettant de fonctionner ensemble.

Nombre de ces outils s'adressent directement aux citoyens, comme c'est le cas de l'Europass et des systèmes de crédits pour l'enseignement supérieur (ECTS) et l'EPF (ECVET). Tandis qu'Europass soutient les personnes dans leur apprentissage et leur carrière, les systèmes de crédits facilitent les parcours d'apprentissage flexibles ainsi que l'apprentissage tout au long de la vie.

Un autre groupe d'outils appuie le travail des autorités et institutions nationales, et répond indirectement aux besoins des citoyens. Ces outils s'appliquent à un ensemble d'initiatives d'orientation professionnelle et de validation de l'apprentissage, pour lesquelles des initiatives européennes encouragent la mise en place de modalités nationales et de pratiques de partage. Les outils favorisant la coopération sur l'assurance de la qualité dans l'enseignement supérieur (ESG) et l'EPF (CERAQ) visent à renforcer la confiance et la transparence entre les pays. En outre, avec l'introduction de la classification ESCO, la Commission a fixé une terminologie permettant d'encourager le recours aux acquis d'apprentissage et le renforcement du dialogue entre les parties prenantes du secteur de l'éducation et de la formation et le marché du travail.



**Quelle a été l'incidence
du CEC jusqu'à présent?**

Aperçu

Depuis 2008, 39 pays se sont engagés dans le CEC. Outre les 28 États membres de l'UE, ce chiffre comprend 11 États tiers (l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Macédoine du Nord, l'Islande, le Kosovo¹⁰, le Liechtenstein, le Monténégro, la Norvège, la Serbie, la Suisse et la Turquie).

Actuellement, 35 pays (27 États membres de l'UE et 8 États tiers) ont mis en correspondance leurs cadres ou systèmes nationaux de certification avec le CEC. Cela signifie qu'un lien clair a été établi entre les niveaux nationaux et les niveaux européens. La plupart des rapports de référencement ont par ailleurs été publiés sur le portail des offres de formation et des certifications en Europe¹¹.

Pour parvenir à sa mise en œuvre intégrale et sensibiliser le grand public, les pays devraient s'assurer que leurs certifications contiennent une référence claire au niveau du CEC approprié. Les niveaux européens devraient figurer sur les documents de certification ainsi que dans les bases de données ou répertoires de certifications afin de rendre les certifications plus transparentes et comparables. La visibilité des niveaux du CEC est cruciale au succès de sa mise en œuvre.

Actuellement, 23 pays alignés sur le CEC mentionnent les niveaux du CEC sur leurs certificats, diplômes ou suppléments Europass, tandis que 17 reprennent les niveaux du CEC dans leurs bases de données et répertoires de certifications. Plusieurs pays travaillent à la connexion de leurs bases de données au portail des offres de formation et des certifications en Europe. Ils peuvent aussi relier leurs certifications au portail ESCO¹².

Le développement des CNC et la transition vers les acquis d'apprentissage

Le CEC a eu une incidence majeure sur le développement des CNC en Europe. Actuellement, 43 CNC ont été établis, contre seulement trois avant l'adoption de la première recommandation CEC en 2008.

La plupart des pays ont introduit des cadres à huit niveaux, bien que certains en aient plus ou moins (par exemple, le cadre français compte 5 niveaux, le cadre irlandais 10 et le cadre écossais 12). Certains pays utilisent des sous-niveaux, considérés comme importants pour satisfaire aux intérêts de certaines parties prenantes et, parfois, s'adapter à des titres traditionnels.

Si les premières étapes du CEC se concentraient essentiellement sur la mise en place des CNC afin de les mettre en correspondance avec le CEC, les activités actuelles de nombreux CNC sont axées sur l'attribution de niveaux à des certifications données et à la révision des certifications. Grâce au développement des cadres nationaux, le CEC a donc contribué à l'amélioration de la transparence des systèmes nationaux de certification.

Dialogue entre les parties prenantes

Une autre incidence a été la participation, et le dialogue qui en a découlé, des parties prenantes du secteur de l'éducation/de la formation et du secteur de l'emploi, ainsi que de différents acteurs

10 Cette désignation est sans préjudice des positions sur le statut et est conforme à la résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations unies ainsi qu'à l'avis de la CIJ sur la déclaration d'indépendance du Kosovo.

11 <https://ec.europa.eu/esco/portal/home>

12 <http://ec.europa.eu/esco>

du domaine de l'éducation/de la formation. Inspirés par le CEC, pratiquement tous les CNC mis en correspondance avec celui-ci sont des cadres globaux qui comprennent un large éventail de certifications. Des structures permanentes de dialogue rassemblant autorités publiques, enseignement supérieur, EPF, partenaires sociaux et organisations civiles ont ainsi été établies dans différents pays.

CNC et renforcement de l'EPF

La mise en œuvre du CEC et ce dialogue ont permis une plus grande parité entre l'EPF et l'enseignement supérieur dans certains pays. Les descripteurs du CEC sont neutres envers le type de formation, universitaire ou professionnelle, et n'enferment pas ces types dans des niveaux donnés. La mise en œuvre du CEC montre que des certifications techniques et professionnelles peuvent aussi être mises en correspondance avec les niveaux 5 à 8 du CEC (par exemple, la certification de maître artisan en Allemagne et en Autriche est mise en correspondance avec le niveau 6, tandis que le CNC suisse vise explicitement à soutenir ce principe).

Mise en relation des cadres de certification et de la validation des apprentissages non formels et informels

La recommandation de 2012 sur la validation de l'apprentissage non formel et informel considérait le lien avec les CNC essentiel à la poursuite de la mise en œuvre des modalités de validation en Europe. L'actualisation de 2016 de l'inventaire européen de la validation¹³ confirmait que les pays accordaient désormais une grande importance à la mise en relation des cadres et des modalités de validation. Grâce à leur utilisation des acquis d'apprentissage, le CEC et les CNC agissent comme un point de référence pour la constatation, la documentation, l'évaluation et la reconnaissance de l'apprentissage accompli dans des cadres non formels et informels.

Certifications décernées en dehors des systèmes d'éducation et de formation formels

La plupart des CNC européens couvrent les certifications proposées dans l'éducation et la formation formelles (par exemple, EPF, enseignement supérieur et enseignement général). Ces certifications sont réglementées et décernées par les autorités nationales. Les pays sont toutefois de plus en plus nombreux à ouvrir leurs cadres nationaux afin d'inclure des certifications décernées dans l'éducation et la formation continue, souvent accomplies en dehors des systèmes formels de certification.

Incidence internationale

Le CEC et ses descripteurs de niveaux constituent une source d'inspiration pour le développement de cadres de certifications dans le reste du monde. Actuellement, plus de 150 CNC sont en vigueur ou en cours d'élaboration¹⁴. Un effet secondaire positif de la notoriété acquise par le CEC en dehors de l'Europe est que les organismes de reconnaissance des certifications comprennent désormais plus facilement les certifications, ce qui facilite leur reconnaissance.

13 <http://www.cedefop.europa.eu/fr/events-and-projects/projects/validation-non-formal-and-informal-learning/european-inventory>
14 <https://publications.europa.eu/fr/publication-detail/-/publication/406d3baf-deef-11e7-9749-01aa75ed71a1>



**Un cadre tourné
vers l'avenir**

La révision de la recommandation CEC en mai 2017 a donné un nouvel élan au processus du CEC. La recommandation invite les États membres, le cas échéant, à revoir et à mettre à jour la correspondance établie avec le CEC, ce qui permettra de s'assurer que les informations sur lesquelles repose cette correspondance sont exactes, transparentes et reflètent tout changement pertinent au niveau national. Parallèlement, la pierre angulaire du processus du CEC, à savoir la mise en correspondance des CNC et de leurs niveaux avec le CEC, reste inchangée.

La révision de la recommandation marque une étape importante dans la maturité du CEC. Si, à ses débuts, le CEC était principalement axé sur la mise en correspondance des CNC avec le cadre de référence commun, le processus est aujourd'hui caractérisé par l'inclusion des certifications dans les différents cadres. Tous les cadres de certifications mis en correspondance avec le CEC devraient respecter les principes communs d'assurance de la qualité énoncés à l'annexe IV de la recommandation.

La mise en place, dans le contexte du CEC, de procédures d'attribution de niveaux aux certifications internationales ajoutées aux cadres nationaux constituera un nouveau domaine d'activité dont la cohérence sera assurée par l'échange d'informations et la consultation entre les États membres.

La révision de la recommandation ouvre en outre la voie à une coopération potentielle avec des pays tiers afin de permettre la comparaison de leurs cadres (nationaux ou régionaux) de certifications avec le CEC. Une telle coopération pourrait renforcer la comparabilité des certifications européennes et celles de pays tiers et faciliter la mobilité des citoyens européens et non européens.

Dans un futur proche, on continuera aussi à travailler à la description, à l'utilisation et à l'application des acquis d'apprentissage pour accroître la transparence ainsi que l'intelligibilité et la comparabilité des certifications.

La communication sera améliorée afin de mieux sensibiliser les employeurs, les prestataires d'enseignement et de formation, les apprenants, les travailleurs et les autres parties prenantes et de les informer des avantages du CEC et des CNC. Pour démontrer la valeur ajoutée du CEC et stimuler son utilisation, la recommandation révisée continue à souligner l'importance de faire mention des niveaux correspondants du CEC sur les certifications.

Enfin, le CEC est aussi outillé pour faire face aux évolutions futures de l'apprentissage et de l'emploi. Afin de s'adapter au monde numérique d'aujourd'hui, les niveaux du CEC peuvent aussi être mentionnés dans les bases de données de certifications. La recommandation révisée inclut en outre un ensemble commun de champs de données pour la publication électronique des informations sur les certifications correspondant à un niveau du CEC. Cela aidera toutes les parties intéressées à suivre le rythme des nouveaux modes de partage et d'articulation des informations au profit des apprenants, des travailleurs, des demandeurs d'emploi et des employeurs. Le travail sur les portails européens sera aussi poursuivi afin de veiller à ce que les informations au sujet des certifications soient accessibles et publiées et de s'adapter ainsi aux besoins de notre environnement futur.

Acronymes

Cadre européen de référence pour l'assurance de la qualité dans l'enseignement et la formation professionnels	CERAQ
Cadre européen des certifications pour l'apprentissage tout au long de la vie	CEC
Cadre national des certifications	CBC
Centre européen pour le développement de la formation professionnelle	Codefop
Classification européenne des aptitudes, compétences, certifications et professions	ESCO
Enseignement et formation professionnels	EFP
Fondation européenne pour la formation	FEF
Références et lignes directrices pour l'assurance qualité dans l'espace européen de l'enseignement supérieur	ESG
Système européen de crédits d'apprentissages pour l'enseignement et la formation professionnels	ECVET
Système européen de transfert et d'accumulation de crédits	ECTS
Union européenne	UE

Comment prendre contact avec l'UE?

Dans toute l'Union européenne, des centaines de centres d'information Europe Direct sont à votre disposition. Pour connaître l'adresse du centre le plus proche, visitez la page suivante: https://europa.eu/european-union/contact_fr

Par téléphone ou courrier électronique

Europe Direct est un service qui répond à vos questions sur l'Union européenne.

Vous pouvez prendre contact avec ce service:

- grâce à un numéro gratuit: 00 800 6 7 8 9 10 11 (certains opérateurs facturent ces appels),
- grâce au numéro standard suivant: +32 22999696 ou
- par courrier électronique via: https://europa.eu/european-union/contact_fr

S'informer sur l'UE en ligne

Des informations sur l'Union européenne sont disponibles dans toutes les langues officielles de l'Union européenne sur le site web Europa à l'adresse suivante: https://europa.eu/european-union/index_fr

Publications de l'Union européenne

Vous pouvez télécharger ou commander des publications de l'Union européenne gratuites ou payantes à l'adresse suivante: <https://publications.europa.eu/fr/publications>. Vous pouvez obtenir plusieurs exemplaires de publications gratuites en contactant Europe Direct ou votre centre d'information local (https://europa.eu/european-union/contact_fr).

Droit de l'Union européenne et documents connexes

Pour accéder aux informations juridiques de l'Union européenne, notamment à l'ensemble du droit de l'Union depuis 1952 dans toutes les versions linguistiques officielles, veuillez consulter EUR-Lex à l'adresse suivante: <http://eur-lex.europa.eu>

Données ouvertes de l'Union européenne

Le portail des données ouvertes de l'Union européenne (<http://data.europa.eu/euodp/fr/home>) donne accès à des ensembles de données provenant de l'UE. Les données peuvent être téléchargées et réutilisées gratuitement à des fins tant commerciales que non commerciales.

Le cadre européen des certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie (CEC) vise à améliorer la transparence, la comparabilité et le transfert des certifications décernées. Cette brochure a été publiée afin de marquer le 10e anniversaire du CEC et de donner un aperçu général de ce cadre, de la façon dont il peut être utilisé et de ces bénéficiaires. Elle met aussi en lumière les réalisations du CEC au cours des dix dernières années et ses perspectives d'avenir.

Vous pouvez télécharger nos publications ou vous y abonner gratuitement sur <http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=93&langId=fr>

Si vous souhaitez recevoir régulièrement des informations concernant la Direction générale Emploi, affaires sociales et inclusion, inscrivez-vous pour recevoir la lettre d'information électronique gratuite Europe sociale à l'adresse <http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=371&langId=fr>



@socialeurope



@EU_Social

